

le 18 septembre 2009

Objet : Portail du spectacle vivant Eurorégion Alpes-Méditerranée

Réunissant depuis 2007 les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Piémont, Val d'Aoste et Ligurie, l'Eurorégion Alpes-Méditerranée permet de développer des projets autour de thématiques prioritaires notamment la culture.

Dans ce cadre, plusieurs rencontres entre responsables des affaires culturelles des collectivités territoriales ont permis de dégager 3 axes majeurs de coopération dans le secteur du spectacle vivant :

- Faciliter la mobilité des artistes sur le territoire eurorégional
- Promouvoir les manifestations culturelles
- Avoir une meilleure connaissance des ressources culturelles de l'Eurorégion

Ce troisième axe a été débattu à l'occasion d'une réunion qui a eu lieu le 17 septembre 2009 à Turin entre agences de développement culturel afin d'évaluer la faisabilité d'un portail eurorégional à destination des professionnels du spectacle vivant dont l'objectif serait d'offrir un panorama le plus précis possible des ressources culturelles des cinq régions.

Cette rencontre a réuni pour :

- Le Piémont : Luca dal Pozzolo (directeur), Cristina Favaro (coordinatrice observatoire) et Luisella Carnelli de la Fondazione Fitzcarraldo – Osservatorio culturale del Piemonte
- Rhône-Alpes : Régis Heindryckx (chargé des bases de données) - La Nacre
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : Jean-Louis Battistetti (responsable du Centre d'information et de documentation) - Arcade

La présente note est un document de présentation générale du projet et de base de travail pour les décideurs et pourra également servir à l'élaboration du cahier des charges technique pour le développement informatique de ce portail.

Les contenus du portail :

Dédié avant tout aux professionnels du spectacle vivant (artistes et compagnies professionnels, diffuseurs, institutionnels...), le portail présentera les principales ressources du spectacle vivant des cinq régions ainsi que des informations nécessaires à la mobilité des artistes sur l'espace eurorégional. Ce type d'information est déjà mis en ligne par certains partenaires du projet et le portail permettra de les regrouper et de les partager au sein d'un même espace.

Le portail proposera des versions italiennes, françaises et anglaises.

- Accès à une base de données :
 - **Les artistes professionnels** : compagnies de théâtre, arts de la rue, cirque ; compagnies de danse ; artistes et groupes musiques actuelles ; artistes groupes musiques traditionnelles et du monde ; artistes et ensemble de musique classique et contemporaine.
(Nom + adressage + téléphonie + URL + type + genre + commentaire + nom du directeur)
 - **Les diffuseurs** : lieux de diffusion (avec fiches techniques) ; festivals ; organismes et services culturels de diffusion.

(Nom + adressage + téléphonie + URL + type + genre + commentaire + période de programmation + caractéristiques techniques pour les lieux + nom du directeur)

- **Les institutions et les organismes de développement culturel** : Régions et leurs services culturels ; Départements et provinces ; services des Etats français et italiens ; agences régionales... ; organismes type Onda/CulturesFrance... ; ambassades, consulats et centres culturels français et italiens...
(Nom + adressage + téléphonie + URL + type + genre + commentaire + organigramme)
- **Les centres de ressources** : principaux centres de documentation et de conseil
(Nom + adressage + téléphonie + URL + type + genre + commentaire + nom du directeur)
- **Les centres de formation professionnelle et les universités** préparant au management d'entreprises culturelles
(Nom + adressage + téléphonie + URL + type + disciplines enseignées + commentaire + nom du directeur)
- **Les réseaux** : principaux réseaux internationaux
(Nom + adressage + téléphonie + URL + type + disciplines enseignées + commentaire + nom du directeur)

- Des fiches techniques :
 - **La réglementation en France et en Italie** : les contrats types ; les autorisations administratives ; la circulation des artistes (travail des artistes en France et Italie, la protection sociale...).
 - **Les financements** : Aides privées et publiques à la diffusion internationale en France et en Italie ; dispositifs de l'Union européenne...

- Des actualités professionnelles :
 - **Actualités sur des nouveaux dispositifs institutionnels**
 - **Projets de création des artistes de l'Espace eurorégional**
 - **Les principaux rendez-vous des Régions**

Ces actualités publiées sur le portail feront également l'objet d'une newsletter (périodicité à définir) générée de façon automatique et diffusée à l'ensemble des opérateurs culturels de l'espace eurorégional.

- Agenda des manifestations :

L'idée de publier sur le portail d'un agenda des manifestations se déroulant dans les cinq régions a été évoquée. A ce jour, seules les régions PACA et Piémont disposent d'un tel service au public. Par conséquent, afin qu'il n'y ait pas un déséquilibre entre les régions dans les informations données au public, il a donc été décidé que seul un annuaire de liens d'agendas de manifestations en ligne sur l'espace eurorégional sera présenté.

Les conditions techniques

La réunion de Turin a permis également d'analyser les outils de gestion de l'information mis en place par les différentes agences et d'évaluer les moyens techniques pour la mise en œuvre du portail eurorégional.

La présente note ne se veut en aucun cas une analyse fine des outils ni un cahier des charges précis mais quelques pistes de travail sont à avancer. En amont du développement du portail, une réunion spécifique aux aménagements informatiques sera obligatoirement à prévoir entre les partenaires.

▪ Système de gestion de contenu

Un CMS Open Source tels SPIP ou Typo 3 (utilisé par la Nacre et l'Arcade) sera choisi pour la gestion collaborative des contenus. Ces outils permettent une administration par des non-spécialistes ; une gestion simple et rapide ; une ergonomie conviviale ; une certaine interopérabilité avec les sites Internet des agences.

▪ Base de données

La base RIC web, déjà utilisée par la Nacre et l'Arcade, pourrait être installée sur le portail eurorégional afin de présenter les artistes et opérateurs culturels sélectionnés par nos régions respectives. Une autorisation d'utiliser cet outil auprès de la Cité de la musique de Paris, développeur du Ric Web, sera toutefois demandée.

Par ailleurs, une harmonisation des nomenclatures utilisées par les différents partenaires du projet devra s'opérer mais le moteur de recherche pourrait proposer les rubriques et catégories suivantes :

Territoire :

- Eurorégion
- Piémont
- Ligue
- Val d'Aoste
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Rhône-Alpes

Type de structure :

- Artistes
 - Compagnie de théâtre
 - Compagnie arts de la rue
 - Compagnie arts du cirque
 - Compagnie de danse
 - Artiste et groupe musiques actuelles
 - Artiste et groupe musiques et danses traditionnelles
 - Artiste et ensemble musique classique et contemporaine

Diffuseurs

- Festivals
- Lieux
- Organismes de production et de diffusion

Institutions et organismes de développement culturel

- Région
- Etat
 - Ministère de la Culture
 - Ambassade/consulat
- Province/département
- Agence régionale
- Organismes d'aide à la diffusion internationale

Centre de ressources et de conseil

Organisme de formation

- Université
- Centre de formation professionnelle

Réseau internationaux

Genre

Théâtre
Arts de la rue
Arts du cirque
Marionette
Danse
Musique
Musiques actuelles
Musiques traditionnelles et du monde
Musique classique et contemporaine

▪ Fiches pratiques/documents

Les Régions Piémont et Emilia Romagna coordonnent le portail du spectacle vivant des régions italiennes centralisant et partageant différents types de documents notamment des travaux statistiques, des fiches pratiques...

Cette plateforme utilise MindTouch, Wiki Open Source de gestion collaborative de documents (Pdf, Word...).

Le portail eurorégional pourrait également utiliser ce logiciel dans la gestion des fiches pratiques relatives à la réglementation et aux financements en France et en Italie.

▪ Hébergement du portail

L'Arcade disposant d'un serveur chez OVH, celui-ci pourrait héberger le portail du spectacle vivant de l'Eurorégion.

▪ Développement du portail

L'Arcade, ayant dans son équipe un développeur informatique chargé des systèmes d'information, se propose de mettre en œuvre le développement du portail.

▪ Graphisme

Une charte graphique est à définir et à réaliser par un prestataire externe

▪ Traduction

L'observatoire culturel du Piémont se propose de réaliser la version italienne. La version anglaise est à prévoir.

▪ Délais

La phase de développement pourrait se réaliser de la façon suivante après acceptation des décideurs du projet :

1 mois pour l'analyse technique et la rédaction du cahier des charges

1 mois pour le développement

1 mois pour l'alimentation du site et les tests.

Budget

Proposition à affiner :

	Dépenses	Recettes
Développement et mise en service	15 000 €	Eurorégion : 25 000 €
Graphisme	5000 €	Auto-financement des agences partenaires : 25 000 €
Communication	5000 €	
Gestion des contenus	25 000 €	
TOTAL	50 000 €	50 000 €

Convention

Une convention sera signée entre les différents partenaires du projet explicitant les objectifs, les contributions de chacun, le plan de financement.

Communication

Une large campagne de communication autour du portail pourrait être lancée en direction des artistes, opérateurs culturels et médias par la réalisation d'une carte com en dépôt dans différents lieux ressources de l'espace eurorégional ; e.mailing ; annonce sur les sites et dans les bulletins d'information ou newsletter respectifs des partenaires du projet.